



Section du Finistère

CHSCT du 18 juin 2020
Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Lors du CHSCT du 12 juin, **Solidaires Finances** a dénoncé avec force le fait que la DDFiP du Finistère entendait mettre en place l'accueil physique sans rendez-vous, dès le 16 juin, sans même une information préalable dudit CHSCT.

Pour **Solidaires Finances**, si cette façon de faire est désobligeante envers les représentants des personnels, elle révèle avant tout un profond mépris envers les agents concernés et les instances dédiées à la protection des personnels.

Répondant à notre demande, vous avez consenti à réunir le CHSCT ce jour afin de débattre du dispositif d'organisation de l'accueil à la DDFiP du Finistère.

Solidaires Finances vous rappelle que l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés.

La loi prévoit qu'il doit prendre des mesures de prévention, et veiller à l'adaptation de ces mesures, pour tenir compte du changement des circonstances.

La crise sanitaire que nous vivons constitue un changement de circonstances qui doit conduire les employeurs à s'assurer que les mesures qu'il met en œuvre habituellement sont toujours adaptées, ou doivent l'être, pour protéger les agents contre les risques de contamination.

Solidaires Finances estime que la santé et la sécurité au travail des agents de la DGFIP constituent une priorité absolue.

Concernant la reprise des accueils physiques sans rendez-vous, **Solidaires Finances** est en désaccord avec la demande du Directeur Général.

Notre organisation syndicale estime que cette décision est hâtive et trop précoce. Nous émettons de sérieux doutes sur la faisabilité d'une distanciation physique correcte.

Pour preuve, la nécessité de filtrer les entrées à l'aide de vigiles... Est-ce là une situation normale Mme la Présidente ?

Nous sommes toujours en période de diffusion de la Covid-19 en France, la pandémie est loin d'être éteinte, et **Solidaires Finances** estime qu'il faudrait, au contraire, poursuivre la distanciation physique dans nos services, et le maintien des gestes barrières.

Solidaires Finances rappelle que les agents vivent une **situation particulièrement anxiogène** depuis le début de la crise sanitaire. Il convient donc d'adopter une extrême prudence, ne pas se précipiter, lors de cette sortie de crise.